



Parlement francophone bruxellois (Commission communautaire française)

Session 2005-2006

Réunion du mercredi 3 mai 2006

Bulletin des interpellations et des questions orales

Commission de la Santé

Sommaire

Pages

Question orale

- *Les assuétudes aux jeux de hasard
de M. André du Bus de Warnaffe*

à M. Benoît Cerexhe, président du Gouvernement, ministre en charge de la Santé.....2

(Orateurs: M. André du Bus de Warnaffe, M. Benoît Cerexhe, ministre-président)

QUESTION ORALE

Mme la Présidente.- L'ordre du jour appelle la question orale de M. André du Bus de Warnaffe.

LES ASSUÉTUDES AUX JEUX DE HASARD

DE M. ANDRÉ DU BUS DE WARNAFFE

À M. BENOÎT CEREXHE, PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE EN CHARGE DE LA SANTÉ

Mme la Présidente.- La parole est à M. André du Bus de Warnaffe.

M. André du Bus de Warnaffe (cdH).- Ce n'est pas la première fois que nous évoquons le sujet du casino. Nous avons déjà eu l'occasion à deux reprises de nous entretenir des conséquences de l'ouverture de ce casino, des problèmes de santé et d'endettement. A l'époque, je m'étais inquiété de l'impact de cette ouverture, plus particulièrement sur la population précarisée à Bruxelles et des différentes mesures préventives qu'il eût convenu de prendre, plus particulièrement dans une perspective à long terme.

Je reviens aujourd'hui vers vous, puisque le casino est ouvert depuis plusieurs mois. Il tourne. Je ne sais pas s'il tourne bien, n'ayant pas l'habitude de fréquenter suffisamment cet établissement. En tout état de cause, je voulais vous poser des questions par rapport aux engagements que nous avons pris lors d'un dernier échange de vues à ce propos.

Vous aviez évoqué le rôle important du Pélican, un service actif en matière de toxicomanies, agréé par la Commission communautaire française. Il accueille notamment des personnes qui sont dépendantes du jeu. Il est vrai que le Pélican n'est pas la seule structure active dans ce domaine. Mes propos ne visent donc pas à cerner uniquement son action. Ils s'inscrivent dans une réflexion plus large. En tout état de cause, je voudrais savoir si ce service connaît une augmentation des cas depuis l'ouverture du casino.

Comme nous l'avions évoqué lors d'une dernière commission, je voudrais également savoir si des contacts ont été pris avec votre collègue, Mme Dupuis qui est en charge de la Formation professionnelle, afin d'instaurer des modules de formation sur la dépendance à l'attention du personnel du casino.

Il avait également été question d'une campagne de sensibilisation auprès des plus jeunes. Cette campagne d'affichage publicitaire aura-t-elle lieu ? Sera-t-elle organisée dans les stations de métro ?

Enfin, je voudrais savoir s'il existe des données épidémiologiques disponibles à l'Observatoire de la santé et du social qui permettraient aux pouvoirs publics de faire un état des lieux de ce qui existe déjà en termes d'endettement et de suivre l'évolution de celui-ci, eu égard à l'ouverture du casino ?

Mme la Présidente.- La parole est à M. Benoît Cerexhe.

M. Benoît Cerexhe, président du Gouvernement, ministre en charge de la Santé.- Dès l'annonce de l'ouverture du casino, le centre Pélican a reçu de nouvelles sollicitations, plus particulièrement de la part des médias écrits et audiovisuels qui souhaitent sa collaboration comme expert.

La permanence téléphonique a fait l'objet d'une augmentation de demandes d'information concernant la procédure d'interdiction aux salles de jeux.

Tous les appels reçus relatifs aux jeux font clairement référence au nouveau casino. Ils expriment la mise en difficulté des joueurs et relatent le désarroi de leur entourage.

De plus, les institutions scolaires se mobilisent également et invitent le personnel du centre afin d'animer des ateliers sur la dépendance aux jeux au sein de leur établissement. Actuellement, selon le centre, le nombre de consultations reste stable. A l'heure actuelle, il est toutefois prématuré d'aborder la question en termes de nouveaux cas de dépendance.

Concernant votre seconde question, j'ai écrit une lettre à ma collègue en charge de la Formation professionnelle le 24 novembre dernier, peu après votre interpellation en commission de la Santé. Une copie de cette lettre a été envoyée le même jour au fonctionnaire dirigeant de Bruxelles Formation.

Le centre Pélican se consacre actuellement à la conception de modules de formation sur la dépendance au jeu, destinés à des intervenants professionnels.

Ceux-ci visent les objectifs suivants: communiquer aux participants un support théorique rigoureux et concis qui comporte une définition de la ludopathie, des données épidémiologiques récentes, les facteurs de risques, les symptômes, les conséquences psychologiques, physiques et sociales; inviter les participants à développer une réflexion critique sur le jeu pathologique à l'aide d'études de cas; encourager le développement, l'amélioration et la remise en question d'un savoir-faire et d'un "savoir-être" en tant que professionnels, grâce aux mises en situation; favoriser les échanges d'expérience.

Enfin, comme l'atteste le compte rendu de la commission du 9 novembre, je ne me suis pas engagé à réaliser la campagne d'affichage publicitaire dans les stations de métro. Je rappelais par ailleurs à cette occasion que la Commission communautaire française n'était pas directement compétente pour la prévention. Cette problématique a été abordée avec l'administration. Il a été décidé d'attendre un délai après l'ouverture du casino, pour disposer du recul suffisant afin de prendre les mesures préventives les plus efficaces.

L'a.s.b.l. Pélican est associée à la réflexion et continuera à l'être.

Des contacts ont été pris avec la STIB qui nous a fait savoir que les affichages devaient prévoir l'utilisation du français et du néerlandais.

Enfin, l'Observatoire de la santé et du social me communique qu'il ne dispose pas de ce type de données spécifiques. Il est cependant probable que la plate-forme de concertation en santé mentale de Bruxelles-Capitale en possède. Je vais le vérifier et vous tiendrai au courant.

Mme la Présidente.- La parole est à M. André du Bus de Warnaffe.

M. André du Bus de Warnaffe (cdH).- Vous avez écrit à la ministre Dupuis. Avez-vous reçu une réponse ?

M. Benoît Cerexhe, président du Gouvernement, ministre en charge de la Santé.- Mon cabinet va reprendre contact avec celui de Mme Dupuis pour vérifier exactement quel suivi a été donné à mon courrier.

M. André du Bus de Warnaffe (cdH).- A propos de la campagne d'affichage publicitaire, j'ai bien compris qu'il s'agissait d'entamer une action bilingue. Cela signifie-t-il qu'il faut renvoyer la réflexion au niveau du bicommunautaire ?

M. Benoît Cerexhe, président du Gouvernement, ministre en charge de la Santé.- Il faut interroger les Communautés pour

voir ce qu'elles peuvent et comptent faire en matière de prévention.

M. André du Bus de Warnaffe (cdH).- Il faut donc relayer la réflexion au niveau de la Communauté française.

- L'incident est clos.

